

La CP2U a voté une position travaillée par le réseau des VP CFVU sur cette certification en langues :

*L'arrêté du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie implique une mise en place dès l'année 2020/2021 pour certaines mentions de licence (LEA, LLCER et Lettres Langues), pour l'ensemble des mentions de licence professionnelle et pour cinq spécialités de DUT. Les autres formations de licence et de DUT seront concernées l'année suivante. Le réseau des vice-présidents formation souhaite faire part de son **inquiétude sur la mise en place de cette certification**. Le **plurilinguisme** (multilinguisme) est défendu par les établissements qui tendent à mettre en œuvre dans les formations de premier cycle une diversité de langues. Une certification limitée à la langue anglaise apparaît donc comme un retour en arrière. Ce point est tout particulièrement important dans les formations en langues. Le soutien à l'insertion professionnelle et au commerce extérieur de la France ne passe d'ailleurs pas seulement par la langue anglaise. Ce point est souligné notamment, mais pas seulement, par les universités frontalières. D'autre part, la mise en place d'une certification entraîne la **nécessité de préparer les étudiants à cette certification et donc de revoir des maquettes de formation**. Cela ne saurait se faire rapidement et qui plus est dans le contexte actuel. Le **choix des certifications doit appartenir aux universités**. Il existe plusieurs certifications, chacune avec ses caractéristiques, et selon les formations chacune est plus ou moins appropriée. Les universités françaises partagent l'intérêt pour les certifications en langues, et se réjouissent de l'aide que le ministère leur promet pour permettre à tous les étudiants de premier cycle de se présenter à l'une d'elles. Mais le dispositif prévu gagnerait beaucoup de cohérence et en efficacité s'il était d'abord discuté avec les acteurs de terrain.*